



HAL
open science

Le témoignage de Menahem Isaac Cohen, rescapé d'Auschwitz, devant la justice bulgare en mars 1945

Nadège Ragaru

► **To cite this version:**

Nadège Ragaru. Le témoignage de Menahem Isaac Cohen, rescapé d'Auschwitz, devant la justice bulgare en mars 1945. *Revue d'histoire de la Shoah*, 2022, n° 215, pp.379-408. 10.3917/rhsho.215.0379 . hal-03632497

HAL Id: hal-03632497

<https://sciencespo.hal.science/hal-03632497>

Submitted on 7 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

Introduit, traduit et annoté par Nadège Ragaru¹

Le document proposé ici est le témoignage recueilli les jeudi 22 et vendredi 23 mars 1945 auprès d'un Juif grec rescapé de la Shoah devant la chambre 7 du Tribunal populaire bulgare². Né le 26 octobre 1912 à Thessalonique, de métier peintre en bâtiment, Menahem Isaac Cohen avait été arrêté le 2 avril 1943 dans sa ville natale ; sa carte d'enregistrement au camp de base d'Auschwitz porte la date du 10 avril 1943³. Elle indique qu'il était alors marié, père d'un enfant, et qu'il avait effectué son service militaire en 1934-1935, avant de combattre dans les forces armées grecques après l'invasion de la Grèce par le régime de Mussolini en octobre 1940.

Sélectionné à son arrivée à Auschwitz, il est envoyé comme travailleur forcé dans le sous-camp de Jaworzno (Neu Dachs), qui dépend de la compagnie Energieversorgung Oberschlesien AG (EVO) d'Albert Speer. Le 17 janvier 1945, fuyant l'avancée de l'Armée rouge vers l'ouest, les responsables du camp entraînent environ 3 200 internés⁴ – dont Menahem Cohen – dans une « marche de la mort ». Parvenu le 24 janvier au camp de travail forcé

1 Nadège Ragaru est directrice de recherche à Sciences Po Paris (Ceri-CNRS), ancien *Visiting scholar* à l'Université d'Oxford et *Reid Hall Fellow* à l'Université de Columbia. Ses publications récentes comprennent : « *Et les Juifs bulgares furent sauvés...* ». *Une histoire des savoirs sur la Shoah en Bulgarie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020 ; (dir.) « Écritures visuelles, sonores et textuelles de la justice : une autre histoire des procès à l'Est », *Cahiers du monde russe*, 61/3-4, 2020, p. 275-498. Elle rédige actuellement un ouvrage sur les procès pour crimes antijuifs en Bulgarie.

L'auteure souhaite remercier Antoaneta Koleva et Krasimir Kavaldjiev pour leurs précieuses remarques sur le document original bulgare ; Rika Benveniste pour le partage d'informations sur le témoignage de M. Cohen en 1946 et son émigration aux États-Unis, ainsi que pour ses annotations sur une version antérieure de ce texte ; Gabriel Finder pour l'évocation du procès de Belsen (1945) ; Yana Zdravkova pour la localisation des dépositions de survivantes juives grecques au procès de Belsen ; Piotr Malachinski pour son assistance dans l'identification du camp de Blechhammer.

2 Juridiction d'exception créée en octobre 1944 pour juger criminels de guerre et anciennes élites dirigeantes.

3 United States Holocaust Memorial Museum (USHMM), Prisoner Registration Forms from Auschwitz, ID : 21 303.

4 Cité in Stephen B. Bowman, *The Agony of Greek Jews, 1940-1945*, Stanford, Stanford University Press, 2002, p. 108 ; Lévy Allalouf et Menahem Cohen, dans un témoignage délivré à la Communauté juive de Thessalonique en 1946, estimaient à 7 000 le nombre des internés encore vivants au 17 janvier 1945 (Yad Vashem, O. 33, *Testimonies, Diaries and Memoirs Collection*, dossier 1147). De fait, 3 664 prisonniers ont pu être identifiés, dont 3 200 auraient pris part aux « marches de la mort » : <https://www.jewishvirtuallibrary.org/number-of-prisoners-in-auschwitz-camps-january-1945>. Sur l'histoire du camp de Jaworzno, voir Jerzy Zwiastowski et al., *Jaworzno: Zarys dziejów w latach 1939-1990*, Cracovie, 1996.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

nazi de Blechhammer⁵ (Blachownia Śląska, près de la ville silésienne de Kędzierzyn-Koźle), un territoire alors sous contrôle allemand, Menahem Cohen est libéré par les Soviétiques le lendemain avec environ 500 autres détenus, dont 25 Juifs grecs⁶. Ensemble, ils atteignent Bucarest le 17 mars et regagnent Thessalonique le 5 mai 1945. « Sur les 1 400 Juifs de Salonique qui étaient confinés dans ce camp (Jaworzno) au moment de la retraite, nous étions seulement 55 et seuls huit d'entre nous sont revenus », a témoigné l'un de ses amis et codétenus, Lévy Allalouf, devant la Communauté juive de Thessalonique en 1946⁷.

En cours de route, le petit groupe de survivants transite par Sofia... au moment où se tient, au palais de justice, le procès de 64 Bulgares accusés d'avoir pris une « part active et substantielle » aux « persécutions antijuives » (*gonenija na evreite*) pendant la guerre, et, pour certains, aux rafles et déportations de Juifs originaires des territoires grecs contrôlés par la Bulgarie. Revenons un instant sur le contexte : dans l'architecture géopolitique de la Seconde Guerre mondiale, la Bulgarie a occupé une place singulière. Quoique signataire du pacte tripartite (1^{er} mars 1941) et alliée de l'Allemagne nazie, elle a refusé de déclarer la guerre à l'URSS et d'envoyer des troupes se battre sur le front de l'Est. Cette alliance avec le Reich lui a cependant permis d'occuper, dans le sillage de l'offensive allemande du printemps 1941, des territoires situés en Yougoslavie (l'essentiel de la Macédoine du Vardar ; la région serbe de Pirot) et en Grèce (Thrace occidentale et Macédoine orientale) qu'elle espérait (re) conquérir depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

Au mois de mars 1943, à la demande de son protecteur allemand et avec l'assistance du *Hauptsturmführer* SS Theodor Dannecker, l'État bulgare procède à l'arrestation et à la déportation de 11 343 Juifs des territoires yougoslaves et grecs occupés. Convoyés vers Treblinka, ils y sont exterminés⁸. La déportation d'une partie au moins des Juifs du « vieux » royaume (frontières antérieures à 1941) avait été planifiée par le Commissariat aux

5 Le greffier bulgare a transcrit le nom du camp « Vlehamer ». Lévy Allalouf et Menahem Cohen évoquent, eux, un camp dénommé « Blechamen, Silesia, Frontier Polish German » (Yad Vashem, O. 33, dossier 1147, doc. cité). Bowman mentionne l'appellation de « Blemhaven » (Bowman, *The Agony of Greek Jews*, op. cit., p. 108). L'on émet ici l'hypothèse, au regard de la cartographie des camps nazis et de la description fournie par les témoins, qu'il s'agissait en fait du camp de Blechhammer.

6 Chiffre fourni par Haim Salomon Calvo, le 12 avril 1945 (Haganah Archives CMH, Yavan) ; il cite notamment deux survivants de Thessalonique (Menahem Cohen et Moïse Soulema). Bowman, *The Agony of Greek Jews*, op. cit., p. 108 et note 55, p. 276.

7 Yad Vashem, O. 33, *Testimonies, Diaries and Memoirs Collection*, dossier 1147.

8 Sur ces faits, voir Frederick Chary, *The Bulgarian Jews and the Final Solution, 1940-1944*, Pittsburgh, Pittsburgh University Press, 1972 ; Aleksandar Matkovski, *Tragedijata na Evreite od Makedonija*, Skopje, The Macedonian Review, 1982 ; Nadège Ragaru, « Les Juifs de Bulgarie et des territoires yougoslaves et grecs occupés par la Bulgarie pendant la Seconde Guerre mondiale », in Nadège Ragaru, *Assignés à identités. Violence d'État et expériences minoritaires dans les Balkans post-ottomans*, Istanbul, Isis, 2019, p. 139-175.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

affaires juives bulgare avec l'assistance de Dannecker et l'approbation du ministre de l'Intérieur, Petar Gabrovski⁹. Cependant, sous la pression d'élus, d'édiles et de dignitaires religieux et dans un contexte de revers militaires allemands, le gouvernement bulgare renonce finalement à ce projet. Quelque 48 000 Juifs détenteurs de la citoyenneté bulgare, soit la presque totalité de la communauté juive bulgare, survivent ainsi au conflit mondial.

Dans la nuit du 8 au 9 septembre 1944, l'Armée rouge envahit la Bulgarie et soutient le renversement du régime par une coalition à dominante communiste, le Front de la patrie. L'une des premières décisions de cette coalition est de créer un « Tribunal populaire pour juger les responsables de l'entrée en guerre de la Bulgarie contre les Alliés et les crimes afférents¹⁰ ». Voulu par les dirigeants du Parti des ouvriers/communistes, le recours à la justice est envisagé par ses initiateurs comme un instrument de répression des élites déchues, ainsi que d'édification du peuple. L'historiographie bulgare actuelle y voit un exercice de justice politique par excellence, irrespectueux des droits de la défense comme des grands principes du droit pénal¹¹. Au sein de ce dispositif, un amendement au décret-loi portant formation du Tribunal populaire est adopté en novembre 1944, qui permet la création d'une chambre exclusivement dédiée à la poursuite des auteurs de crimes antijuifs, la chambre 7¹². De cette décision résulte la tenue du procès de mars 1945 auquel Menahem Cohen prend part.

Comment le survivant d'Auschwitz s'est retrouvé devant les juges bulgares est une question à laquelle les sources actuelles ne permettent pas de répondre avec certitude. La lecture des échanges entre le procureur, Mancho Rahamimov, et le président de la cour, Petko Petrinski, qui précèdent la prise de parole du témoin¹³, laisse présumer que Menahem Cohen fut mis en relation avec des membres du Consistoire central des Juifs de Bulgarie, une institution dont Rahamimov assure la vice-présidence depuis la mi-septembre 1944. Grand admirateur d'Émile Zola, cet avocat de profession souhaite conférer au procès dit « des antisémites » une portée historique : il s'agit de faire connaître aux Bulgares, juifs et non juifs, la politique nazie d'anéantissement des Juifs d'Europe. Au-delà du prisme national, Rahamimov est convaincu, comme il proclamera dans son réquisitoire final, que « dans

9 En raison de contraintes de polices de caractère propres à la *Revue d'histoire de la Shoah*, une version simplifiée de la translittération depuis le bulgare a été ici adoptée.

10 Journal officiel (*Darzhaven vestnik*), n° 219, 6 octobre 1944.

11 Polja Meshkova et Dinjo Sharlanov, *Balgarskata gilotina. Tajnite mehanizmi na narodnija sad*, Sofia, Agentsija demokratsija, 1994.

12 Journal officiel (*Darzhaven vestnik*), n° 261, 24.11.1944.

13 Archives centrales d'État (*Tsentrallen darzhaven arhiv*), CDA, Fonds (Fond) F. 1449, inventaire (*opis*) o. 1, unité archivistique (*arhivna edinitsa*), ae. 183, p. 195.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

des décennies, des siècles, des historiens, universitaires et philosophes du monde entier viendront en Bulgarie comme ils le font aujourd'hui. Ils feuilletteront les pages jaunies du présent procès et en étudieront chaque phrase, chaque mot et jusqu'au moindre signe pour découvrir la vérité historique sur notre époque sanglante et terrible¹⁴ ».

Exceptionnel, le témoignage de Menahem Cohen l'est à trois égards au moins : premièrement, celui-ci intervient devant la première juridiction nationale établie en Europe à la seule fin de juger des crimes commis à l'encontre de Juifs. En URSS (dès l'été 1943), en Pologne (au titre des « décrets d'août » 1944) et en Hongrie (en janvier 1945), des auteurs de crimes antijuifs ont déjà fait l'objet de poursuites judiciaires¹⁵ ; toutefois, aucune juridiction n'a été chargée de connaître d'un seul type de crimes ayant visé une catégorie unique de victimes. À maints égards, les travaux de la chambre 7 occupent en outre une place spécifique dans la matrice du Tribunal populaire bulgare : certes, l'établissement de la liste des inculpés, la conduite des audiences et le prononcé du verdict (fort clément) n'échappent aux interférences politiques ou personnalisées. Ce système de contraintes n'empêche cependant pas l'accusation d'effectuer un ample travail de collecte de preuves matérielles et testimoniales et de poser les jalons de la connaissance de la Shoah en Bulgarie¹⁶.

La parole de Menahem Cohen est exceptionnelle, ensuite, en ce qu'elle constitue l'un des tout premiers témoignages effectués devant une cour de justice relativement au fonctionnement du complexe d'Auschwitz, au processus de sélection, à l'utilisation des chambres à gaz et des fours crématoires à des fins d'extermination, ainsi qu'à la conduite d'expériences médicales sur les détenus. On considère conventionnellement qu'il convient de situer à l'automne 1945 la première évocation publique du fonctionnement du camp d'Auschwitz-Birkenau dans une arène judiciaire, en l'occurrence un tribunal militaire britannique : entre le 17 septembre et le 17 novembre 1945, à Lüneburg (Basse-Saxe) se déroule le très médiatisé « procès de Belsen »,

14 CDA, F. 1449, o. 1, ae. 189, p. 1.

15 Ilya Bourtman, « "Blood for Blood, Death for Death": The Soviet Military Tribunal in Krasnodar, 1943 », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. XXII, n° 2, 2008, p. 246-265 ; Andrew Kornbluth, *The August Trials. The Holocaust and Postwar Justice in Poland*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2021 ; Gabriel N. Finder and Alexander V. Prusin, *Justice Behind the Iron Curtain: Nazis on Trial in Communist Poland*, Toronto, University of Toronto Press, 2018 ; István Deák, *Europe on Trial: The Story of Collaboration, Resistance, and Retribution during World War II*, Boulder (CO), Westview Press, 2015 ; Patricia Heberer et Jürgen Matthäus (dir.), *Atrocities on Trial: Historical Perspectives on the Politics of Prosecuting War Crimes*, Lincoln (NE), University of Nebraska Press, 2008 ; Ildikó Barna and Andrea Pető, *Political Justice in Budapest after World War II*, Budapest, Central European University Press, 2015.

16 Sur le rôle de la chambre 7, voir Nadège Ragaru, « La production judiciaire d'un récit des persécutions anti-juives : la genèse d'une narration héroïque », in Nadège Ragaru, « *Et les Juifs bulgares furent sauvés...* » *Une histoire des savoirs sur la Shoah en Bulgarie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020, p. 27-82.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

intégré à 44 membres de la SS, fonctionnaires et anciens kapos ayant travaillé dans les camps de Bergen-Belsen, d'Auschwitz et de Neuengamme, entre autres. Dans son allocution d'ouverture, le procureur général fait référence à la déportation des Juifs grecs à Auschwitz¹⁷. Aucun témoin, toutefois, ne se rend devant la cour et seules deux brèves dépositions de femmes (des Juives grecques) figurent dans les dossiers de l'accusation : celles d'Alegre Kalderon et de Dora Almaleh¹⁸. Il faudra attendre le procès du commandant d'Auschwitz, Rudolf Höss, devant la cour suprême de Pologne en 1948¹⁹ et, plus encore, le procès d'Auschwitz (1963-1965) en République fédérale d'Allemagne – avec ses 183 jours d'audience, ses 360 témoins de dix-neuf pays, et la sollicitation d'historiens à la barre – pour que les crimes commis à Auschwitz acquièrent une visibilité internationale durable²⁰.

En 1945, les faits décrits par Menahem Cohen sont faiblement connus du public bulgare²¹. En janvier et en février 1945, *Evrejski vesti* (Nouvelles juives), l'organe de la section juive du Front de la Patrie, et son rival politique, *Tsionisticheska Tribuna* (Tribune sioniste), ont reproduit une série d'articles, signés de l'écrivain, dramaturge et journaliste soviétique Konstantin Simonov, relatifs à la destruction des Juifs d'Europe²². Les reportages du correspondant de guerre et écrivain Vassili Grossman sur « l'enfer de Treblinka », parus en russe en novembre 1944²³, parviennent également aux lecteurs juifs bulgares, que ce soit à travers la presse soviétique ou bulgare. Au printemps 1945, le transit de survivants des camps nazis en route vers la Grèce ou la Palestine commence à conférer à ces écrits la densité de corps et de voix humains : le 17 mars 1945, dix jours après l'ouverture

17 L'auteur souhaite remercier Gabriel Finder d'avoir attiré son attention sur ce point.

18 Ces dépositions disponibles aux adresses : http://www.bergenbelsen.co.uk/pages/trial/TrialAppendices/TrialAppendices_Affidavits_01_Almaleh.html ; http://www.bergenbelsen.co.uk/pages/trial/TrialAppendices/TrialAppendices_Affidavits_24_Kalderon.html (consultées le 5 septembre 2021).

19 Gabriel N. Finder and Alexander V. Prusin, *Justice Behind the Iron Curtain*, op. cit.

20 Rebecca Wittmann, *Beyond Justice: The Auschwitz Trial*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2005 ; Devin O. Pendas, *The Frankfurt Auschwitz Trial, 1963-1965: Genocide, History, and the Limits of the Law*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 2006. Pour une réflexion sur le rôle des procédures judiciaires dans la constitution du camp d'Auschwitz en creuset de la mémoire de la Shoah en Europe, voir Devin O. Pendas, Laura Jockusch et Gabriel Finder, « Auschwitz Trials: The Jewish Dimension », *Yad Vashem Studies*, vol. 41, n° 2, 2013, p. 139-171.

21 En décembre 1944, *Tsionisticheska Tribuna* a fait paraître une brève colonne indiquant que, selon l'agence de presse Reuters (29 novembre), « sur 90 000 Juifs de Grèce, il en reste 8 000 » (*Tsionisticheska tribuna*, 16 décembre 1944, n° 11, p. 1). Le détail de leur expérience restait faiblement connu jusque dans la communauté sépharade grecque de New York : comme l'a rappelé Devin E. Naar, en février 1945, dans la presse sépharade (*La Vara*) circulait encore la rumeur selon laquelle 25 000 Juifs de Thessalonique auraient été cachés par des Grecs chrétiens sur l'île de Volos et auraient survécu à la guerre : Devin E. Naar, « "You are your Brother's Keeper" : Rebuilding the Jewish Community of Salonica from Afar », in Giorgos Antoniou et A. Dirk Moses (dir.), *The Holocaust in Greece*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 2018, p. 288.

22 Voir la série d'articles « Parvite avtentichni danni za grobnitsa na evrejskvoto. Ljublin – Savestkijat zhurnalist Konstantin Simonov za lagerite na unishtozhenieto », *Tsionisticheska Tribuna*, n° 15, 20 janvier 1945, p. 2 ; n° 16, 27 janvier 1945, p. 2 ; n° 17, 3 février 1945, p. 2.

23 Vasilij Grossman, « Treblinskijad ak », *Znamja*, novembre 1944.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

des audiences devant la chambre 7, *Tsionisticheska Tribuna* publie ainsi le témoignage d'un Juif de 32 ans, originaire d'Athènes, sous le titre : « Un réfugié du camp d'extermination dévoile la tragédie des Juifs grecs et du Belomorje²⁴ ». Pour autant, et comme l'indiquent à plusieurs reprises les professionnels de la justice bulgare dans le texte que nous allons lire, ils ont peine à « se représenter » les faits que relate M. Cohen.

En troisième lieu, la déposition de Menahem Cohen ouvre une fenêtre supplémentaire sur la destinée tragique des Juifs de Thessalonique. On sait qu'en Grèce, le développement des savoirs sur la Shoah a pris son essor au tournant des années 2000, la recherche et la commémoration de ce passé ayant longtemps été entravées par les controverses politiques associées à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre civile (1946-1949)²⁵. La rareté des sources archivistiques scripturaires préservées dans le pays et la dispersion de la documentation entre les trois anciennes puissances occupantes du Royaume (l'Allemagne, l'Italie et la Bulgarie) ont constitué un défi supplémentaire. Grâce à la publication de témoignages de survivants²⁶ et à un large recours à l'histoire orale²⁷, les faits sont aujourd'hui mieux documentés,

-
- 24 « Edin beglets ot lagera na unishtozhenieto razkriva tragedijata na graskite i belomorskite evrei », *Tsionisticheska Tribuna*, n° 24, 17 mars 1945, p. 1-2.
- 25 Antoniou et Moses (dir.), *The Holocaust in Greece*, op. cit. ; Bea Lewkowicz, *The Jewish Community of Salonica : History, Memory, Identity*, Londres, Vallentine Mitchell, 2006 ; Katherine E. Fleming, *Greece : A Jewish History*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 2008 ; Rika Benveniste (dir.), *The Greek Jewry during the Occupation*, Thessalonique, Varnias, 1998 (en grec) ; Bowman, *The Agony of Greek Jews*, op. cit. ; Karina Lampasa et Yakov Schiby, *The Rescue: The Silence of the Public, the Resistance in the Ghettos and the Camps, the Greek Jews in the Occupation*, Athènes, Kapon, 2012 (en grec) ; Rena Molho et al., *Der Holocaust der griechischen Juden: Studien zur Geschichte und Erinnerung*, Bonn, Dietz, 2016 ; Andrew Apostolou, « "The Exception of Salonika": Bystanders and Collaborators in Northern Greece », *Holocaust Genocide Studies*, vol. XIV, n° 14, 2000, p. 165-196.
- 26 Voir, par exemple, la « Database of Greek-Jewish Holocaust Survivors Testimonies », qui a recensé 1 551 témoignages oraux et écrits de 1 090 survivants juifs grecs de la Shoah – des témoignages collectés, depuis les années 1950 jusqu'à ce jour, en Grèce, en Europe, aux États-Unis et en Israël. Parmi les témoignages publiés, on notera : Albert Menasche, *Birkenau (Auschwitz II) : Memories of an Eyewitness : How 72 000 Greek Jews Perished*, New York, I. Saitiel, 1947 ; Michael Molho et Joseph Nehama, *In memoriam : hommage aux victimes juives des nazis en Grèce*, Thessalonique, Nikolaidis, 1948 ; Isaac Aron Matarasso, *And Yet Not All of Them Died*, Athènes, A. Bezes, 1948 ; Frangkiski Abatzopoulou, *The Holocaust in the Testimonies of Greek Jews*, Thessalonique, Paratiritis, 1998 (en grec) ; Erika Amariglio et Albertos Nar (dir.), *Oral Testimonies of Salonican Jews on the Holocaust*, Thessalonique, Paratiritis, 1998 (en grec) ; Steven B. Bowman et Isaac Benmayor (dir.), *The Holocaust in Salonika: Eyewitness Accounts*, New York, Sephardic House & Bloch Publishing Co., 2002 ; *548 Days under another Name-Thessaloniki 1943. War Memories*, Athènes, Gavrielides, 2008 (en grec) ; Central Board of Jewish Communities in Greece (dir.), *Young People in the Maelstrom of Occupied Greece : The Persecution and Holocaust of the Jewish People (1943-1944)*, Athènes, Central Board of Jewish Communities in Greece & General Secretariat for Youth, 2009 ; *Witnesses' Testimonies. The extermination of a community*, Athènes, Gavrielides, 2009 (en grec).
- 27 Rika Benveniste, *Die Überlebenden. Widerstand, Deportation, Rückkehr. Juden aus Thessaloniki in der 1940er Jahren*, Berlin, Romiosini CeMoG, 2016 (1^{re} éd. en grec en 2014, à paraître en anglais aux éditions de Yad Vashem, 2021) ; Pothiti Hantzaroula, *Child Survivors of the Holocaust in Greece: Memory, Testimony and Subjectivity*, Londres, Routledge, 2020 ; Philip Carabott et Maria Vassilikou, « "New Men vs. Old Jews" » : Greek Jewry in the Wake of the Shoah, 1945-1947 », in Antoniou et Moses (dir.), *The Holocaust in Greece*, op. cit., p. 255-272 ; Naar, « "You are my Brother's Keeper"... », art. cité ; Katerina Kralova, « Being a Holocaust Survivor in Greece : Narratives of the Postwar Period, 1944-1953 », in *ibid.*, p. 304-327 ; Evangelos Chekimoglou et Anna Maria Droumpouki (dir.), *The Day after the Holocaust*, Thessalonique, Jewish Museum of Thessaloniki, 2017 ; Rika Benveniste et Pothiti Hantzaroula (dir.), « After the Tempest: The Post-Holocaust Years in the Netherlands and in Greece », *Historien*, vol. XVIII, n° 1, 2019.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

en particulier la destruction de la communauté juive de la métropole sépharade de Thessalonique²⁸, l'expérience des Juifs grecs à Auschwitz²⁹ et le rôle d'internés juifs grecs dans la révolte des *Sonderkommando* d'Auschwitz en octobre 1944³⁰. Ces travaux nous permettent de porter un regard neuf sur les paroles prononcées par Menahem Cohen en 1945. Sur les 50 000 Juifs du port égéen³¹, quelques milliers seulement survécurent aux déportations organisées par les nazis entre le printemps et l'été 1943 – en s'enfuyant et/ou en rejoignant la résistance, en se cachant en Grèce ou à l'étranger, plus rarement en survivant aux camps nazis. Au mois de juillet 1945, on estimait à 70 le nombre des Juifs de Thessalonique revenus des camps, avec l'espoir que quelque 400 autres viennent les rejoindre. À cette date, 8 350 Juifs étaient recensés en Grèce, sur une population qui comptait quelque 80 000 membres avant guerre : 1 200 avaient regagné Thessalonique et 5 000 se trouvaient à Athènes (dont 2 000 originaires de la cité égéenne)³².

Quatre éléments de contexte faciliteront la lecture de cette archive. Le premier concerne les usages judiciaires du témoignage sollicité : à l'hiver 1944, l'accusation bulgare a décidé de conférer aux dépositions dans le prétoire un rôle-pivot dans la production de la conviction des membres du jury (quatre profanes et un professionnel de la justice) et l'édification du public. Pour documenter la situation des Juifs de Macédoine du Vardar (Yougoslavie), l'accusation a identifié quatre témoins potentiels : un évadé du camp de détention intérimaire de Skopje et trois Juifs libérés en tant que citoyens espagnols, avant le départ

28 Lewkowicz, *The Jewish Community of Salonica*, op. cit. ; Marc Mazower, *Salonica, City of Ghosts: Christians, Muslims and Jews, 1430–1950*, London, HarpersCollins, 2004 ; Naar, « "You are my Brother's Keeper"... », art. cité, p. 273-303 ; Leon Sealtiel, *The Holocaust in Thessaloniki. Reactions to the anti-Jewish Persecutions, 1942-1943*, Londres, Routledge, 2020 ; Daniel Carpi, « A New approach for Some Episodes in the History of Jews in Salonika during the Holocaust : Memory, Myth and Documentation », in Minna Rozen (dir.), *The Last Ottoman Century and Beyond: The Jews in Turkey and in the Balkans, 1808-1945*, Tel Aviv, TAU Press, 2002, p. 259-289.

29 C'est en 1947 que parut le premier témoignage en anglais d'un rescapé juif grec d'Auschwitz : Menasche, *Birkenau (Auschwitz II)*, op. cit. Voir, en outre, Jacques Stroumsa, *Tu choisiras la vie. Violoniste à Auschwitz*, Paris, Cerf, 1998 (1^{re} éd. en anglais, 1996) ; Yvonne Molho-Kapouano, *Ioanna Marinopoulou. Memories*, Athènes, Gavrielides, 2006 (en grec) ; Erika Kounio-Amarilio, *From Thessaloniki to Auschwitz and Back : Memories of a Survivor from Thessaloniki*, Londres, Vallentine Mitchell, 2000 (1^{re} éd. en grec, 1998) ; Ha-Elion Moshe, *The Straits of Hell: The Chronicle of a Salonican Jew in the Nazi Extermination Camps of Auschwitz, Mauthausen, Melk, and Ebensee*, Peleus, Cincinnati, 2005 (1^{re} éd. en hébreu, 1992) ; Handeli Yaacov, *De la tour blanche aux portes d'Auschwitz*, Paris, L'Harmattan, 2002. Voir aussi Paris Papamichos Chronakis, « "We Lived as Greeks and We Died as Greeks": Thessalonican Jews in Auschwitz and the Meanings of Nationhood », in Antoniou et Moses (dir.), *The Holocaust in Greece*, op. cit., p. 157-180 ; Gideon Greif, « Between Sanity and Insanity : Sphere of the Everyday Life in the Auschwitz-Birkenau *Sonderkommando* », in Jonathan Petropoulos et John K. Roth (dir.), *Grey Zones : Ambiguity and Compromise in the Holocaust and its Aftermath*, New York, Berghahn Books, 2005.

30 Shlomo Venezia, *Inside the Gas Chambers: Eight Months in the Sonderkommando of Auschwitz*, Londres, Polity Press, 2009 (1^{re} éd. en italien, 2007) ; Marcel Nadjari, *Chronicle*, Thessalonique, Etz Haiyim Foundation & Paratiritis Publishers, 1991 (à paraître en français aux éditions Signes et Balises).

31 Devin E. Naar, *Jewish Salonica. Between the Ottoman Empire and Modern Greece*, Stanford (CA), Stanford University Press, 2016 ; Gilles Veinstein, *Salonique 1850-1918, la « ville des Juifs » et le réveil des Balkans*, Paris, Autrement, 1992.

32 Chiffres cités Naar, « "You are my Brother's Keeper"... », art. cité, p. 290. En février 1945, le Comité central des Juifs de Grèce estimait pour sa part à 7 703 le nombre des Juifs présents en Grèce ; voir Carabott et Vassilikou, « "New Men" vs. "Old Jews" », art. cité, p. 256.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

des convois. Aucun d'entre eux, toutefois, ne peut se présenter devant la cour en mars 1945. Pour évoquer les rafles, l'internement provisoire et le transfert des Juifs du nord de la Grèce, les procureurs disposent des témoignages de médecins bulgares (juifs et non juifs) qui ont accompagné les déportés dans les camps de rassemblement (pour les premiers) ou à bord des bateaux à vapeur ayant rallié Vienne (pour les seconds). Au-delà des frontières autrichiennes, cependant, le récit s'interrompt.

La présence de Menahem Cohen n'en est que plus précieuse. À la condition de courber quelque peu la configuration : certes, il est bien originaire du Belomorie (la région de la mer Blanche, c'est-à-dire de la mer Égée au nord de la Grèce), mais il est né à Thessalonique, une ville sous contrôle allemand, et non bulgare. Surtout, les Juifs de Thessalonique ont été déportés à Auschwitz, alors que ceux de Thrace occidentale et de Macédoine orientale sous occupation bulgare ont été convoyés vers Treblinka. Autrement dit, M. Cohen ne peut directement conforter l'accusation envers les inculpés. Son témoignage doit permettre de replacer la destruction des Juifs sous administration bulgare dans un contexte plus large.

Deuxièmement, le lecteur contemporain sera sans doute surpris, sinon choqué, par l'absence de considération, la brusquerie, voire la condescendance du président de la cour, Petko Petrinski, envers un témoin qui, il y a quelques semaines encore, se trouvait entre la vie et la mort. Deux facteurs peuvent éclairer cette posture : entamée le 7 mars et achevée le 1^{er} avril avec le prononcé du verdict, la procédure judiciaire avance à cadence soutenue. Il suffit de suivre la courbe d'évolution des témoignages pour s'en convaincre : en dix journées d'audience, on recense 318 dépositions. Treize témoins se présentent dans le prétoire, le 16 mars ; ils sont 57, dix jours plus tard, au moment de la clôture des auditions. Cette pression explique en partie les appels récurrents du président à abréger le récit. En l'occurrence, Menahem Cohen intervient en deux temps : à la fin de la journée du 22 mars (laquelle s'achève à 13 h 50) après trente autres témoins ; en début de matinée, le 23 mars, un jour où est prévue la comparution de 47 témoins. À ces enjeux de calendrier, il convient sans doute d'ajouter la personnalité de Petko Petrinski, un magistrat à la carrière jusqu'alors dépourvue d'éclat, qui paraît fort peu sensible à la souffrance des victimes juives durant les audiences et connaîtra son heure de gloire (en qualité de procureur) au moment des « grands procès » communistes de 1946-1947³³.

33 CDA, F. 88, o. 2, ae. 2V, p. 14 ; Archives centrales du Parti (*Centralen partien arhiv*) CPA, F. 1B, o. 6, ae. 407.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

Le troisième élément de contextualisation concerne la réception du témoignage de Menahem Cohen dans les milieux juifs bulgares. La retranscription des audiences est régulièrement ponctuée d'incises décrivant les réactions de la salle – des rires (sombres) devant le déni des inculpés ; la voix collective de l'indignation criant « Infamie ! » « Mort ! » lors de l'interrogatoire du numéro deux du Commissariat aux affaires juives, Jaroslav Kalitsin, le 8 mars 1945, les applaudissements ponctuant le contre-interrogatoire mené par Mancho Rahamimov, etc. –. Ici, cependant, la plume du greffe est restée silencieuse. Faut-il y voir une marque de stupeur ? Les premiers mots de Shemtov Danon, enquêteur de la milice populaire qui se présente devant les juges juste après M. Cohen, le suggèrent : « Messieurs les juges, pendant des mois, nous pensions que notre malheur était bien grand, mais devant le malheur de ces gens, tout ce que je vais vous dire paraîtra bien pâle³⁴. » Une indication complémentaire est fournie par la lecture du rendu du jugement. Dénonçant l'hitlérisme et ses (quelques) agents locaux bulgares, le président de la cour évoque, dans une incidente, le témoignage de Menahem Cohen. Y affleure une description de la tonalité et du rythme de la voix du témoin :

M. Koen [...] a déposé son témoignage sans grande émotion intérieure. Il parle lentement, visiblement apathique. Il a vécu les horreurs du paradis national-socialiste, il a perdu ses proches, tout se passe comme si lui-même avait également perdu la capacité à s'étonner de ce qui s'est passé sur les terres d'un peuple racialement élu dont la mission était de créer une culture nouvelle pour une nouvelle humanité. Et de quoi pourrait s'étonner une personne qui, pendant des années, n'a rien eu d'autre sous les yeux que le signe de la mort. Le miracle réside peut-être dans le fait qu'il soit demeuré vivant. Il a perdu son nom, il a perdu sa dignité humaine. Dans les limites de l'Allemagne de Hitler, il n'a eu d'autre droit que de porter son numéro, placé sur son buste [sic] et un seul et unique devoir, celui de travailler à l'ascension de l'Allemagne qui a détruit ses proches. Y a-t-il destin plus tragique ?³⁵

Le 31 mars 1945, *Evrejski Vesti* (Nouvelles juives), l'organe de la section juive du Front de la patrie, consacre sa couverture au témoignage de Menahem Cohen :

34 CDA, F. 1449, o. 1, ae. 183, p. 209.

35 CDA, F. 1449, o. 1, ae. 179, p. 172.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

L'image la plus complète du sort de ceux qui ont été vendus aux mangeurs d'hommes allemands a été fournie par le témoin, Menahem Isak Koen – l'un des Juifs qui se sont sauvés³⁶ des fours d'Auschwitz. Ce témoin parle et accuse pour nos 13 000 frères. Il est une preuve vivante contre ceux qui, avec une légèreté criminelle, ont envoyé des milliers de personnes au massacre³⁷.

De l'article ont été supprimées les quelques maladroites de traduction conservées dans le sténogramme des audiences ; l'insistance sur la création d'une Internationale dans les camps ou la présence de non-Juifs parmi les détenus trahit les priorités politiques du moment – mettre en exergue la fraternité entre Juifs et non-Juifs, souligner les souffrances vécues par les Soviétiques et les Polonais. Le choix du titre « L'un des 13 000 accuse » suggère l'existence d'une communauté de destin entre Juifs grecs sous occupations bulgare et allemande.

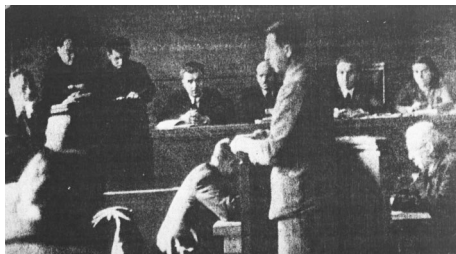
Le dernier paramètre sur lequel on souhaiterait attirer l'attention est celui de la langue. Le greffe suggère que Menahem Cohen s'exprime en « espagnol » (non en judéo-espagnol, ou ladino) avec traduction simultanée en bulgare. Quelques minutes plus tôt, interrogé par le président sur la langue que le témoin allait employer, le procureur Rahamimov avait également pointé l'espagnol³⁸. Faut-il y voir une simple reprise de la manière dont les Juifs sépharades désignaient entre eux le judéo-espagnol ? Ou se pourrait-il que la cour bulgare ait été réticente à l'idée de conférer une visibilité officielle à une langue minoritaire ? Le fait est que l'enregistrement du témoignage en bulgare prive le lecteur contemporain d'un accès aux termes exacts choisis par M. Cohen ; il tait également les éventuels ajustements auxquels le traducteur a procédé, que ce soit afin d'atténuer la rudesse de certaines interrogations ou de conformer la terminologie des réponses à la rhétorique communiste. À la lecture, on perçoit quelques hésitations, des erreurs minimales ; on soupçonne des reformulations. Traducteur, Salomon A. Bali fait également œuvre de médiateur, lui qui obtient du président l'autorisation de poser des questions au témoin. Un regard porté sur la seule captation photographique parvenue jusqu'à nous révèle que Solomon Aron Bali partage le pupitre avec le procureur Rahamimov. Il suggère aussi que le traducteur est en train de lire des notes : celles prises à l'écoute

36 « Spasilite se » : notons ici l'emploi de la voix active, si rare dès cette date et absente des écrits ultérieurs.

37 « Edin ot 13 000 hijjadi obvinjava », *Evrejski vesti*, 31.03.1945, p.1-2.

38 CDA, F. 1449, o. 1, ae. 183, p. 195.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945



Le témoignage de Menahem Isaac Cohen devant la chambre 7 du tribunal populaire en Bulgarie, 22 ou 23 mars 1945. Godishnik na OKPOE, n° 21, 1986, p. 87.

Trois des survivants juifs grecs d'Auschwitz présents, dans le public, lors de la déposition de Menahem Cohen, jeudi 22 ou vendredi 23 mars 1945. « Pred 7-i sastav na Narodnija sad. Edin ot 13-te hiljadi obvinjava », Evrejski vesti, n° 22, 31 mars 1945, p. 1.



du témoignage ou des pense-bêtes préalablement inscrits ? De ces transactions entre l'écrit et l'oral, le judéo-espagnol et le bulgare, nous ne saurons hélas rien.

Avant d'aborder le monde des mots, il nous reste à scruter cette image (voir l'image du haut) qui a immortalisé le moment où Menahem Cohen se présenta dans le prétoire bulgare. De ce cliché publié dans l'*Almanach* de l'organisation communiste des Juifs de Bulgarie (OKPOE) en 1986, l'auteur et la provenance sont inconnus. Tout ce que l'on peut affirmer est qu'il ne fait pas partie des photographies de la Fondation Action bulgare chargée de la captation officielle des procès devant les tribunaux populaires. Le cliché a été pris depuis la salle, sans doute la deuxième ou troisième rangée des spectateurs. La silhouette de Menahem Cohen se détache de profil, en costume, les mains accrochées au pupitre, le regard tourné vers la table de l'accusation. À gauche, on reconnaît le procureur Boris Barov, le menton posé sur ses mains. Debout, sur sa droite, Mancho Rahamimov mène l'interrogatoire. Parmi les membres de la cour se distingue le président, Petko Petrinski, dont l'éminence est visuellement traduite par un fauteuil à haut dossier. Les jurés qui devaient incarner le ressourcement populaire de la justice bulgare sont assis autour de lui ; ils demeureront pour la plupart mutiques pendant le procès. Deux

**LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945**

greffiers sont courbés par l'écriture, l'expérience de l'âge se lisant sur l'un des visages. En cette salle 11 du palais de justice, l'espace semble incroyablement étriqué pour accueillir des paroles d'une telle force. Minuscule. M. Cohen nous en donnera sa propre mesure : au cours de la « marche de la mort », les nazis parvinrent à compresser quelque 4 000 déportés juifs dans un rectangle semblable à celui-ci. Voilà, passé et présent sont joints ; il est temps de les entendre.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

Tribunal populaire
VII^e chambre³⁹

14^e journée d'audience
Sofia, jeudi 22 mars 1945

LE PRÉSIDENT : Le tribunal populaire, ayant en vue que s'est présenté Menahem Isak Koen (Menahem Isaac Cohen), un des déportés du *Belomorie*⁴⁰, considère que celui-ci doit être inscrit sur la liste des personnes convoquées pour interrogatoire, raison pour laquelle il décide : il admet que soit interrogé le témoin Menahem Isak Koen et l'inscrit sur la liste des témoins. Considérant que celui-ci ne connaît pas la langue bulgare, il nomme Solomon Aron Bali traducteur. L'identité du témoin et du traducteur est déclinée ; le témoin Menahem Isak Koen, marié, sachant lire et écrire, non jugé, un enfant. Le traducteur, Solomon Aron Bali, 38 ans⁴¹, marié, condamné à mort au titre de la loi pour la défense de l'État (ZZD)⁴².

Le témoin et le traducteur promettent solennellement de dire la vérité devant la cour.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV⁴³ : Qu'il transmette les éléments les plus substantiels. Concernant les actions de déportation en Bulgarie, nous savons ce qui a été entrepris et effectué. Qu'il nous dise où il est allé et ce qu'il a fait après avoir quitté nos frontières.

Le traducteur pose les questions en espagnol au témoin et répond en bulgare.

LE TRADUCTEUR SOLOMON ARON BALI : La première étape était Auschwitz, à 65 kilomètres de Cracovie, dans une région qui s'appelle la Silésie (*Silisija*).

39 CDA, F 1449, o 1, ae 183, l. 196-208.

40 L'expression « Belomorie », littéralement la mer Blanche, désigne la région située au nord de la Grèce, qui comprend la Thrace occidentale et la Macédoine orientale.

41 Le « 8 » a été corrigé manuellement à l'encre noire.

42 La loi pour la défense de l'État (*Zakon za zashtita na darzhavata*, ZZD), législation exceptionnelle adoptée en janvier 1924 après la tentative de soulèvement avortée du parti communiste bulgare de septembre 1923, visait à prévenir toute activité jugée politiquement séditieuse. Elle servit, entre les deux guerres, d'instrument de répression politique contre les communistes et les agrariens de gauche. Amendée et durcie en septembre 1941, elle fut utilisée durant la Seconde Guerre mondiale à l'encontre des militants communistes et antifascistes, ainsi que des membres de la résistance.

43 Né en 1902 à Ihtiman, avocat progressiste, Mancho Rahamimov s'était illustré dans l'entre-deux-guerres par son engagement dans la vie culturelle juive et le monde de l'imprimé juif. Nommé vice-président du Consistoire central des Juifs de Bulgarie après le changement de pouvoir du 9 septembre 1944, il est l'un des quatre procureurs du procès.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

UN AVOCAT : Silésie (*Silitsija*).

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Où êtes-vous allés après cela ?

LE TRADUCTEUR S [OLOMON ARON] BALI : Là-bas, il y avait une commission qui les répartissait ; les jeunes d'un côté, les vieillards, les femmes et les enfants, de l'autre.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Après cela, que s'est-il passé ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Pendant qu'ils étaient rassemblés et triés, un Polonais est entré et leur a dit : « À partir de maintenant, vous n'avez pas d'enfants, pas de pères, ni de femmes. Ils ont tous brûlé. »

LE PRÉSIDENT : Après cela, comment se sont-ils sauvés ? Pourquoi n'ont-ils pas brûlé ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Après cela, ils passent devant une table, on prend leur nom et ils leur mettent un numéro. (*Le témoin relève la manche⁴⁴ de son bras droit sur lequel se voit un numéro tatoué.*)

LE PRÉSIDENT : Le témoin montre le n° 114.258.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Il s'agit de signes seulement pour les Juifs ou également pour d'autres ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Ce camp était exclusivement juif⁴⁵. Ils n'ont pas fait de différence entre les personnes, les Italiens, les Français ou les Polonais. Ils numérotaient les Juifs et ils les appelaient par un numéro. Après que leurs noms ont été pris sur des listes, ils n'ont plus représenté aucun nom, mais un numéro.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Combien de personnes y avait-il dans le camp ?

44 Archives centrales d'État (*Tsentralen Darzhaven Arhiv*), CDA, fonds (*Fond*) F. 1449, inventaire (*opis*) o. 1, unité archivistique (*arhivna edinitsa*) ae. 183, p. 196-208. Sur un fragment de ligne distinct est écrit en bas à gauche : « Zlat. », peut-être le début du patronyme du greffier.

45 Il semblerait que le témoin fasse ici référence au camp de base d'Auschwitz qui comprit, au-delà d'une majorité de détenus juifs et diversement selon les périodes, des internés d'autres nationalités. Sur l'histoire du complexe d'Auschwitz, voir Tal Bruttman, *Auschwitz*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2015.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Au moment où ils étaient dans le camp, il restait... Quand ils sont arrivés là-bas, il y avait 10 000 personnes. Au même moment, ils amenaient des Juifs dans le camp. Les nombres sont montés jusqu'à la série 200 000, puis ont commencé les a, b.

LE PRESIDENT : NOUS ne sommes pas parvenus à comprendre qui a brûlé ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Les enfants, les mères des enfants, leurs femmes, les vieillards, les faibles, ceux qui n'étaient pas en état de travailler. Tous ont brûlé. Tous les quinze jours, il y avait des commissions qui examinaient ceux qui étaient en état de travailler parmi ceux qui restaient, et les personnes qui se révélaient inaptes étaient brûlées. Trois jours après leur arrivée, ils ont rassemblé de la paille⁴⁶, et le répartisseur, là-bas, savait le français et il leur a dit. En même temps, cinq camions sont arrivés avec des gens, des femmes et des enfants. Et ce chef leur a dit : vous verrez dans une ou deux heures que la cheminée va dégager de la fumée, et cela signifie que les gens auront brûlé et que plus personne ne sortira de là-bas.

LE PRESIDENT : Qu'est-ce qui s'est passé après cela ? Ont-ils brûlé ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Ils ont seulement vu cela – les cinq automobiles ont été remplies des vêtements des gens, et les gens eux-mêmes, ils ne les ont pas vus.

LE PRESIDENT : Comment n'est-il pas tombé dans le groupe des brûlés ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : En tant qu'apte au travail. Après un certain temps, il est entré dans la salle, appelons-la d'opération, et il a vu la chose suivante. Lui, en tant que peintre en bâtiment, son occupation est d'être peintre...

LE PRESIDENT : Comment les Allemands les ont-ils brûlés ? Avec quel but ? Avec un but scientifique ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Ils les ont brûlés pour ne pas les nourrir.

46 Il pourrait s'agir d'une faute de frappe : il est écrit *te sabrali slama*, éventuellement en lieu et place de *srama* (honte). La phrase signifierait alors : « Ils ont surmonté leur honte » et ont posé une question au répartisseur. L'auteure remercie la traductrice et éditrice, Antoaneta Koleva, pour cette suggestion.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

LE PRÉSIDENT : N'auraient-ils pas fait à ce moment-là quelques expériences avec des gaz ou autre ? Ont-ils fait des expériences ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : D'après ce qu'on lui a dit – il n'a pas vu – avec la graisse humaine et l'huile d'olive, comme il l'appelle⁴⁷, tombée du corps humain, ils ont fait du savon, et les os, ils les ont brûlés et en ont fait de l'engrais pour les jardins.

LE PRÉSIDENT : Dans quelle ville a-t-il vécu ici et dans nos frontières ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : À Thessalonique⁴⁸. Puis-je lui poser des questions ?

LE PRÉSIDENT : Oui.

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI (*après qu'il lui a posé la question et a reçu la réponse*) : Les Juifs du Belonomie, quand ils étaient à Thessalonique, ont entendu que les Juifs du Belonomie dans les nouvelles frontières de la nouvelle Bulgarie⁴⁹ avaient tous été rassemblés et déportés vers les anciennes frontières de la Bulgarie. Ils ne savaient pas pourquoi ils avaient été envoyés dans les anciennes frontières de la Bulgarie.

LE PRÉSIDENT : Sait-il ce qu'il est advenu de nos Juifs du Belonomie ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Il ne le sait pas. Il n'a rien entendu à leur propos⁵⁰. Il y a eu des Juifs de Belgrade, de Sarajevo, et de beaucoup d'autres villes. Il ne connaît pas les noms des villes. Et il semblerait que cela l'ait peu intéressé.

47 Le traducteur semble avoir hésité sur le terme à employer, reflet peut-être de l'hésitation du témoin : il se réfère d'abord à *lojt*, qui veut dire suif ou graisse animale, puis à *zehtin*, huile d'olive. L'auteure remercie le traducteur, Krasimir Kavaldjiev pour cette suggestion.

48 Afin de faciliter la lecture, tous les noms de ville sont ici proposés dans leur usage français.

49 La notion d'« anciennes frontières » et de « nouvelles frontières » sert à distinguer les possessions territoriales de l'avant-1941 et de l'après-avril 1941 (occupation de terres yougoslaves et grecques). L'élément de lourdeur, dans la phrase du traducteur, provient de sa tentative pour distinguer la région de Thessalonique (sous occupation allemande) de la Thrace occidentale et de la Macédoine orientale (sous occupation bulgare), toutes deux situées dans le Belonomie.

50 Cette ignorance provient du fait que les Juifs des territoires occupés par la Bulgarie ont été déportés à Treblinka, non à Auschwitz.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Pour autant que j'aie pu comprendre, eux, dans quel camp ont-ils été, comment s'appelle le camp dans lequel ils ont été envoyés ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Il s'appelle Auschwitz. Après ce camp, ils ont été envoyés à Javozhno [sic⁵¹], dans un bassin de charbon.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : C'est le second camp, Monsieur le président. Mais le premier camp est le camp d'extermination au sujet duquel Konstantin Simonov⁵² a écrit qu'ils n'ont été tatoués que dans ce camp et que, dans les autres camps, on leur a mis des tablettes avec des numéros.

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Voici les vêtements qu'ils portaient là-bas. *(Il montre un des membres du groupe des Juifs revenant avec des vêtements bariolés de prisonnier – avec de larges manches et du tissu rayé blanc⁵³)*

LE PRÉSIDENT : Le temps ayant avancé, il va falloir clore la séance.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Nous veillerons à les garder demain.

LE PRÉSIDENT : Nous avons obtenu des réponses substantielles.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Une question. Il a dit qu'ils ont été brûlés. Mais mes informations sont qu'ils ont d'abord été étouffés avec du gaz.

LE PRÉSIDENT : Il a dit qu'il ne savait rien de tel.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Ensuite, là-bas on parle d'un œil⁵⁴.

51 Le complexe d'Auschwitz dont la structure et les chaînes de commandement ont fluctué au cours de la guerre comprenait, outre le camp de base d'Auschwitz et le camp d'extermination de Birkenau, une quarantaine de sous-camps, essentiellement des camps de travail servant l'industrie de guerre du Reich. Le témoin fait ici référence au camp de Jaworzno (Neu Dachs) – erreur de greffe – en opération entre juin 1943 et janvier 1945, dont la capacité atteignit 5 000 prisonniers à son apogée, principalement des Juifs (environ 80 %). Ce camp dépendait de la compagnie d'Albert Speer, l'Energieversorgung Oberschlesien AG (EVO). Il fut bombardé par les forces soviétiques dans la nuit du 15 janvier 1945 et évacué le 17 janvier.

52 Dramaturge, écrivain, poète et journaliste soviétique, Konstantin Simonov (1915-1979) fut correspondant de guerre en Pologne, Allemagne, Roumanie, Bulgarie et Yougoslavie.

53 Voir la seconde illustration, page 389.

54 « Ōko » en bulgare : le procureur a peut-être ici en vue la notion de « témoin visuel ». C'est du moins ce que la réponse à cette question suggère.

**LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945**

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI (*après avoir demandé au témoin*) : Il y a des prisonniers qui ont vu les crémations.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : La question porte sur le fait de savoir s'ils n'ont pas d'abord été tués par gaz.

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Après les avoir déshabillés, ils les ont mis dans une chambre à part à l'intérieur de laquelle un homme en particulier tournait les robinets et eux regardaient par les fenêtres. Les gens ont été étouffés avec des gaz. Celui qui entrait à l'endroit où se trouvaient les robinets mettait un masque.

LE PRÉSIDENT : Et ensuite, ils les ont jetés comme des cadavres et les ont brûlés.

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Dans la troisième chambre, après qu'ils ont étouffé les gens, il y avait un four (*furna*), le fourneau (*pesht*) : ils jetaient les corps des gens là-bas.

LE PRÉSIDENT : Des membres d'autres peuples ont-ils été brûlés – des Polonais, des Russes ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : Quelques Polonais chrétiens ont brûlé. Ils vivaient une autre vie et il semblerait qu'ils aient été mieux placés. Mais le fourneau, la cheminée elle-même faisait quarante mètres de haut et, lors de la crémation des corps, la flamme atteignait dix mètres de hauteur et il y avait une odeur de brûlé. Les seuls chrétiens qui aient été brûlés étaient les Russes.

LE PRÉSIDENT : S'ils restent demain, nous poursuivrons l'interrogatoire. Je clos la séance.

[Séance] close à 13h50.

Sténographes, 1. [Aucun nom] ; 2. [Signature manuscrite à l'encre noire] G. Klisarov

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

Tribunal populaire
VII^e chambre

15^e séance,
Sofia, vendredi 23 mars 1945
Ouverture à 9 h 20

LE PRÉSIDENT (*en sonnant la cloche*) : La séance reprend. Poursuite de l'interrogatoire du

Témoïn Menahem Isak Koen

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Je prierai le témoin, parce que nous ne savons pas comment c'était là-bas et que nous ne savons pas quelle question lui poser, de raconter par lui-même ce qui s'est passé là-bas, d'en faire une chronique.

LE PRÉSIDENT : Nous avons entendu qu'ils sont arrivés dans le camp, que les femmes et les enfants qui ne pouvaient travailler ont brûlé dans les fourneaux – d'abord ils ont été empoisonnés au gaz, et ensuite ils ont été jetés dans les fours avec un but industriel. Qu'il dise ensuite comment ils ont travaillé, dans quel domaine ils ont travaillé, comment ils se sont extraits de là ; et, plus largement, quel était l'aménagement de leur camp.

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Qu'on suive le chemin des fourneaux : qu'il dise comment se sont passées leur arrestation dans la ville et leur arrivée là-bas.

LE PRÉSIDENT : Nous avons compris comment ils ont été séparés en deux catégories et ceux qui n'étaient pas en état de travailler ont été brûlés dans les maisons [*sic*⁵⁵].

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Qu'il dise comment l'arrestation elle-même à Thessalonique⁵⁶ s'est passée ?

55 Erreur du greffe qui a noté *kashti* (maisons) au lieu de *peshti* (fourneaux).

56 *Solun* en bulgare ; l'écriture du nom de Thessalonique se détache sur fond de rature : dessous se laisse déchiffrer le nom de Somovit, une ville bulgare située le long du Danube.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

LE PRÉSIDENT : Cela est connu : ils ont été raflés à Thessalonique. Nous, ce qui nous est intéressé, c'est l'Allemagne⁵⁷, où ils ont travaillé, dans quelles conditions ils ont travaillé et comment ils s'en sont sortis.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Monsieur le président, comme [ce témoignage] est d'une importance exceptionnelle pour notre procès, je prierai le témoin de raconter dans les grandes lignes seulement, depuis le tout début, comment s'est passée leur arrestation à Thessalonique, comment ils sont arrivés dans le camp et plus généralement ce qui s'est passé après cela ?

LE PRÉSIDENT : Après lui, nous allons faire venir un autre témoin, qui nous racontera cela.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Comme c'est lui le témoin visuel de ce qui s'est passé, autant qu'il le dise lui-même.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] B. BAROV⁵⁸ : Monsieur le président ! Qu'il présente un exposé plus détaillé dans la mesure où nous ne nous figurons pas comment s'est passée la rafle des 12 mille Juifs du Belomorje. Ne perdons plus de temps, mais ayons une vision plus claire.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Nous allons renoncer aux autres témoins.

LE PRÉSIDENT : Bon. Posez-lui des questions, mais brièvement. (*À partir de là, le témoin a répondu aux questions qui lui étaient posées par le traducteur telles que les accusateurs les posaient à ce dernier.*)

TEM[OIN] M. KOEN : Le 1^{er} mars 1943 est arrivé le message par lequel ils informent, à travers la commune juive de Thessalonique, tous les Juifs, les hommes et les femmes de plus de cinq ans, d'épingler sur leur buste une étoile à six branches. Tous les Juifs ont été concentrés dans le quartier appelé ghetto⁵⁹. Aucune sortie au cinéma, au restaurant et dans les rues principales de la ville

57 Le président fait peut-être ici référence plus spécifiquement aux camps de travail forcé et d'extermination rattachés au complexe d'Auschwitz, en Pologne sous occupation nazie.

58 Né en 1896 à Tarnovo, Boris Barov a étudié le droit à l'Université de Sofia, avant de suivre une spécialisation en économie politique à Vienne et à Leipzig en 1922. Établi comme avocat à Sofia en 1925, il fait carrière en tant que juriconsulte (1934-1944) dans le secteur bancaire avant de rejoindre opportunément le Front de la Patrie, puis le Parti des ouvriers/communistes en octobre 1944. L'un de ses deux frères, membre du Parti démocrate (droite), avait été ministre du Commerce en 1937. En décembre 1944, B. Barov est nommé procureur du Tribunal populaire au titre de la chambre 7 : CPA, F. 1, o. 8, ae. 2577, p. 3.

59 Le témoin fait sans doute ici référence au ghetto du quartier du Baron Hirsch, situé à proximité de la station de train qui a servi au transfert des déportés.

**LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945**

ne leur est permise. Cependant, ils sont autorisés à parler aux Grecs. Autour de la ville de Thessalonique, il y avait un camp cerné de planches en bois. Le camp lui-même était éclairé le soir par des projecteurs. Autour, des postes de soldats allemands, armés de mitraillettes et de fusils automatiques, gardaient les Juifs. Dans ce camp étaient rassemblés 2 700 Juifs. À chaque fois qu'on vidait le camp, ils faisaient venir beaucoup de Juifs d'ailleurs et le remplissaient à nouveau.

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Combien de milliers de Juifs ont été raflés depuis Thessalonique ?

[TÉMOIN M. KOEN :] 60 000 Juifs ont été raflés à Thessalonique et 10 000 dans les environs, soit en tout 70 000⁶⁰. Dans chaque wagon étaient chargés jusqu'à 70 Juifs avec leurs bagages et, comme bagage, ils leur permettaient d'emporter avec eux tout ce qu'ils parvenaient à prendre. Les Juifs, évidemment, ne pouvaient pas prendre tout leur bagage parce que faire monter 70 personnes dans un wagon et y enfourner les bagages, c'était impossible, de sorte qu'en guise de bagages, ils prenaient une ou deux couvertures et partaient là-bas avec. Les wagons étaient scellés par des cadenas et tous les trois jours, ils étaient ouverts afin de pouvoir déverser les déchets organiques. Ils ne leur donnaient pas d'eau tous les jours, mais tous les quelques jours, en fonction des gares par lesquelles ils passaient. Ils leur donnaient moins d'eau parce qu'il n'y avait pas de barils d'eau dans les wagons.

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Jusqu'où êtes-vous parvenus avec ces wagons et par où êtes-vous passés ?

[TÉMOIN M. KOEN :] Nous sommes passés par Gevgelija, Belgrade, Vienne et Auschwitz. C'est le camp de concentration à partir duquel les Juifs étaient répartis en fonction des lieux où les Allemands avaient besoin de main-d'œuvre. Dans ce camp, il y avait une commission d'Allemands qui, à l'arrivée des wagons, montait à l'intérieur et jetait tout ; ils ne permettaient à personne de descendre, ils jetaient les gens comme leurs bagages. De notre convoi, qui était de 2 700 personnes, 535 personnes aptes au travail ont été mises de

60 Le nombre des victimes originaires de Thessalonique est inexact. Avant guerre, la population juive y était estimée autour de 50 000 membres, dont environ 45 200 furent déportés à Auschwitz : Iason Chandrinou et Anna Maria Droumpouki, « The German Occupation and the Holocaust in Greece: A Survey », in Antoniou et Moses (dir.), *The Holocaust in Greece, op. cit.*, p. 22-23.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

côté. J'étais parmi les aptes au travail. Ils faisaient monter les femmes, les hommes et les enfants dans des automobiles et je ne sais où ils sont allés. Mais ceux qui étaient en état de travailler, ils les ont conduits dans un camp à deux kilomètres du camp principal, entouré lui aussi d'un grillage métallique et éclairé avec des projecteurs très puissants. Il y avait aussi des postes de surveillance avec des mitraillettes.

[L'ACCUSATEUR PUBLIC M. RAHAMIMOV :] Ces grillages étaient-ils électrifiés ?

[TÉMOIN M. KOEN :] Le camp était ceint de deux rangées de fils électriques électrifiés. Il y avait des pancartes avec un crâne et deux os sur lesquelles étaient écrit « Danger de mort ». Ceux qui ont tenté de s'échapper du camp sont morts électrocutés. Lorsque j'étais là-bas, un homme seulement est mort par électrocution – il était carbonisé.

À partir de là, ils nous ont emmenés dans un baraquement où il y avait des tables alignées. Là-bas, un Polonais nous a informés qu'à partir de maintenant, nous ne devons nous occuper de personne en dehors de nous-mêmes. Il m'a littéralement dit ceci : « À vos femmes, vos enfants, vos pères, il n'y a pas de quoi vous intéresser ; vous ne savez pas où ils seront. » Mais nous avons deviné où ils étaient – dans les fours. Là-bas, il y avait aussi deux officiers allemands. Un homme se présentait qui nous prenait les noms, nous fouillait des pieds à la tête et disait : « Celui qui a de l'or ou de la monnaie étrangère, qu'il nous les donne ; à partir de maintenant vous avez seulement le droit de vous occuper de votre propre sort, et pas du sort des autres ». Ici, je dois dire qu'à Thessalonique, après les fouilles, ils nous avaient pris les objets de valeur, mais en échange ils nous avaient donné à chacun un document décrivant les sommes et les valeurs qui nous avaient été pris. Dans le camp d'Auschwitz nous avons présenté ces documents et nous avons demandé ce que nous allions faire des chèques ? Ils nous ont dit : ces chèques, vous allez les encaisser à Cracovie dans la banque des Polonais⁶¹, mais quand nous sommes allés là-bas et que nous les avons présentés, ils ne les ont pas acceptés.

LE PRÉSIDENT : Ils sont restés sans encaissement ?

[TÉMOIN M. KOEN :] Ils nous ont dit que ces chèques n'avaient aucune valeur.

61 En 1946, Lévy Allalouf a également évoqué la promesse d'un encaissement à Varsovie : Yad Vashem, O. 33 - *Testimonies, Diaries and Memoirs Collection*, dossier 1147.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Ce camp d'Auschwitz dont parle le témoin, auprès de quelle ville polonaise se trouve-t-il ?

[TEMOIN M. KOEN :] Il se trouve à une distance de 300 km de Vienne et à 56 km de Cracovie⁶².

LE PRÉSIDENT : L'un d'entre eux, par la suite, a-t-il retrouvé son père, sa femme, ses enfants, des membres de sa famille ?

[TEMOIN M. KOEN :] Personne n'est parvenu à retrouver quiconque. Quand nous sortions travailler, nous voyions ce qui était arrivé aux autres et nous supposions que la même chose était arrivée à nos proches.

LE PRÉSIDENT : Qu'ils avaient brûlé ?

[TEMOIN M. KOEN :] Qu'ils aient brûlé, cela, nous le ne voyions pas, mais nous savions qu'il y avait des fours là-bas. J'ai vu comment mes enfants⁶³ ont été hissés dans des voitures et comment ces voitures sont parties en direction des fours.

LE PRÉSIDENT : Dites quelque chose sur votre vie dans le camp ?

[TEMOIN M. KOEN :] Après avoir pris nos noms, ils nous ont dit : à partir de maintenant, tu ne vas pas t'appeler Avram, Isak ou autre, mais tu auras un numéro, et ils ont commencé à nous numéroter : ils nous attrapent par le bras et avec une grande aiguille, ils ont gravé le numéro au prix de souffrances inhumaines et dans le sang. Évidemment, il ne s'agissait pas d'un tatouage pour enfant avec de petites aiguilles, mais d'une grande aiguille. Et à partir de ce moment-là, quand ils nous ont mis des numéros, ils n'ont plus jamais mentionné nos noms.

LE PRÉSIDENT : Dans le camp, y avait-il seulement des Juifs, ou y avait-il également des personnes d'autres nationalités ?

62 À un autre moment, le témoin a estimé à 65 kilomètres la distance entre le camp et la ville de Cracovie.

63 La carte d'internement de M. Cohen à Auschwitz indique qu'il était père d'un seul enfant, tout comme un passage ultérieur du témoignage. Il pourrait s'agir d'une erreur de prise de notes : « des » enfants et non « ses » enfants. Voir United States Holocaust Memorial Museum (USHMM), Prisoner Registration Forms from Auschwitz, ID : 21 303.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

[TEMOIN M. KOEN :] Dans ce camp, ils ont rassemblé avant tout des Juifs, des Russes et des Polonais. Mais il y avait également des Allemands, qui avaient été reconnus coupables de sabotage. Les saboteurs étaient nos chefs de groupes.

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Y avait-il beaucoup d'Allemands ?

[TEMOIN M. KOEN :] Dans notre camp à Auschwitz, il y avait vingt Allemands pour 22 000 Juifs. Dans l'autre camp, à Jaworzno, il y avait huit Allemands pour 4 000 Juifs. Dans ce camp, il y avait aussi des captifs russes, des Polonais, des Français, des Italiens, des Tchécoslovaques. Là-bas, ils ont créé l'Internationale.

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Je n'ai pas compris : après Auschwitz, dans quel camp êtes-vous allés ?

[TEMOIN M. KOEN :] À Javozhno [sic]⁶⁴, qui servait aussi de centre de répartition des Juifs par groupes de travail.

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : À la fin, où vous ont-ils installés, dans quel camp ? Où la libération vous a-t-elle trouvés ?

[TEMOIN M. KOEN :] Le 17 janvier 1944 [sic], nous étions dans le camp de Jaworzno et un message arrive selon lequel nous devons prendre deux couvertures au maximum et nous tenir prêts. Nous ne savions pas où ils allaient nous conduire, mais nous savions que les Russes préparaient une grande offensive en direction de Cracovie et nous avons deviné.

LE PRÉSIDENT : Comment vous êtes-vous enfuis de là-bas, d'Allemagne ?

[TEMOIN M. KOEN :] Nous étions répartis par groupe de cinq personnes et pendant trois jours nous étions en mouvement jour et nuit, sans qu'ils nous nourrissent, sans aucune pause et sans eau. Ceux qui déviaient de leur chemin et voulaient prendre un peu de neige pour éteindre leur soif, les Allemands les abattaient. 1 500 personnes ont été tuées en une nuit. Ils ont tué aussi bien ceux qui ont tenté de prendre de la neige que ceux qui avaient trop faim pour pouvoir continuer à avancer.

64 Il s'agit du camp de Jaworzno.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Et combien de personnes ont voyagé ?

[TEMOIN M. KOEN :] 4 000 personnes. Pendant la deuxième nuit, quand ils ont nous mis dans un baraquement *grand comme cette salle*⁶⁵, avec dedans 4 000 personnes, nous avons appris que 1 500 avaient été tuées. L'un d'entre nous, un des camarades dans le même baraquement, blessé, est maintenant en convalescence, il ne peut marcher, et c'est pour cela que nous n'avons pu l'amener.

LE PRÉSIDENT : Vos autres camarades étaient-ils avec vous ?

[TEMOIN M. KOEN :] Nous étions tous ensemble.

LE PRÉSIDENT : Donc, ils savent exactement la même chose que vous.

[TEMOIN M. KOEN :] Oui.

LE PRÉSIDENT : Continuez.

[TEMOIN M. KOEN :] À 40 kilomètres de Breslau⁶⁶, il y avait un camp qui s'appelait « Vlehaner »⁶⁷. Là-bas il y avait 2 000 baraques avec des civils de toutes les nationalités – partout où les Allemands passaient, ils embarquaient les civils et les conduisaient dans le camp. Dans ces baraques, il y avait tous les trois étages des lits pour enfants, des lits et des lits en bois. Chaque baraquement contenait 500 personnes. Nous étions alignés comme des sardines : la tête de l'un dans les jambes de l'autre.

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Monsieur le président ! J'ai posé une question intéressante au témoin – au sujet de la castration et il a répondu qu'en une nuit ils ont émasculé 30-40 personnes ; ils ont choisi parmi les 14-31 ans ceux qui étaient en meilleure santé et ils les ont sélectionnés ; lui faisait partie d'eux ; ils les ont conduits dans les camps pour nonnes. Là-bas, il y avait des machines électriques et un équipement spécial sur lequel ils les ont forcés à poser leurs membres. Avec l'électricité, ils ont testé leur état de santé. Après cela, ils les ont conduits à l'hôpital et là-bas, ils les ont huilés une fois avec de la vaseline et, sans aucun coton, l'ont

65 C'est nous qui soulignons.

66 Aujourd'hui Wrocław.

67 Il s'agit du camp de Blechhammer.

**LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945**

mis dans leur anus. Ensuite, des membres, ils ont fait sortir du sperme qu'ils ont mis dans des ampoules – semble-t-il pour améliorer leur race. Ils ont pris de ce sperme et l'ont injecté dans les jeunes vierges pour voir si elles allaient tomber enceintes de manière artificielle.

LE PRÉSIDENT : De quelles vierges se sont-ils servis ? De Juives ou encore d'Allemandes ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : De vierges juives. Parmi ces vierges, il y avait une de ses voisines de Thessalonique. Il l'a vue à travers une fenêtre et elle lui a raconté cela.

LE PRÉSIDENT : La castration s'est-elle terminée après ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Ces femmes, ils les gardaient comme des oiseaux de paradis exclusivement pour des expérimentations.

LE PRÉSIDENT : Ensuite, racontez la castration.

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Il a vu, à un fils de son frère, un testicule extrait, et, à un voisin, ils en ont extrait les deux. Je lui ai demandé de dire pourquoi ils les ont extraits, il a dit qu'il ne savait pas.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Y a-t-il eu stérilisation dans leur camp, y a-t-il eu émasculatation ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : C'est précisément ce que je demande.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Comment s'est passée cette émasculatation ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Il ne l'a pas vue.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Est-ce ainsi que la stérilisation a eu lieu – par l'extraction des testicules ?

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Il ne l'a pas vue, mais il a vu des gens castrés⁶⁸.

68 L'attribution des deux questions au procureur pourrait trahir une erreur du greffier : l'une d'entre elles a pu

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

LE PRÉSIDENT : Ensuite.

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Celui qui dirigeait le camp leur a dit : celui qui reste ici, gare à lui ; mais celui qui avance, je lui donnerai du pain. Et cela a été ainsi après qu'ils ont marché trois jours et nuits. Dans ce camp, il y avait 9 000 personnes venant de divers endroits. 2 000 seulement sont restées, disant : ici ou là-bas, ils nous tueront. Autant rester ici. Il semblerait qu'ils aient eu un peu d'espoir, et l'espoir était que les soldats russes interviennent. Après avoir décidé de rester dans le camp, ils [*sic*] les ont rassemblés dans un baraquement. Et aux quatre coins de chaque baraquement, ils ont placé une mitraillette – ils tiraient sur toute personne qui sortait et la tuaient. Ils se sont tous cachés sous les lits en bois et se sont allongés à terre. Deux Juifs polonais se sont levés et ils les ont tués tous les deux d'une seule balle. 500 personnes sont sorties pour aller chercher du pain et elles ont toutes été tuées. Le baraquement était cerné de cadavres. Une nuit, deux vrais Polonais, des chrétiens, entreprennent d'abattre les lattes de bois vermoulues. Avec une hache, ils abattent une planche et débouchent sur un bois et, de là, de nombreuses personnes se sont enfuies. Pendant la nuit, presque tous se sont enfuis, seuls quelques-uns sont restés. Dans le bois, ils se sont dispersés. Vingt et une personnes sont restées trois jours et trois nuits dans le bois. Elles ont volé quelques pommes de terre et un peu de farine dans un baraquement et s'en sont nourries ; pour l'eau, elles ont utilisé la neige. Elles se sont retrouvées prises entre deux feux d'artillerie, le russe et l'allemand, et sous des bombardements d'aéroplanes. Plus de quinze baraques ont brûlé dans les bombardements. Dans certaines d'entre elles, il y avait des malades ; ils sont morts, d'autres se sont enfuis.

LE PRÉSIDENT : Et de quelle manière se sont-ils sauvés ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Ils étaient déjà dans la forêt. Dans la forêt, il faisait très froid (– 22 degrés). Quelques-uns n'ont pas persévéré et ont décidé de retourner vers les baraquements. Il y en avait qui ne voulaient pas revenir et se sont dit : là-bas comme ici, on va mourir. Ils sont allés dans les trous que les Allemands avaient creusés pour leurs pommes de terre. Et ils sont restés assis là pendant la nuit. Au préalable, on leur avait dit que les Allemands n'allaient pas revenir, qu'ils s'étaient enfuis, mais, pendant la nuit, les Allemands sont venus et les ont contraints à sortir.

être soulevée par le président de la cour.

**LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945**

Après avoir pris tous les Juifs qui étaient encore dans les baraquements, les Allemands les ont forcés à se mettre en rang et à poursuivre vers l'Allemagne. Le long du chemin, lorsque certains se détachaient du groupe, ils leur tiraient dessus. Le témoin a conscience qu'il lui faut trouver un moyen pour s'échapper. Quand ils passaient par la porte d'entrée, il y avait une cuisine. Il a pu se faufiler dans la cuisine sans se faire remarquer et s'est caché dans un tonneau à demi-rempli d'eau. Il y est resté pendant deux heures et s'est transformé en glace. Depuis la cuisine, il est allé vers le baraquement où se trouvaient ses camarades. Il est allé vérifier s'ils n'étaient pas partis. Là-bas, ils pouvaient dormir parce que le baraquement n'était pas sous surveillance. Il les réveille et ils vont dans la forêt. Dans la forêt, ils tombent sur un jeune soldat russe qui leur demande qui ils sont. Ils disent qu'ils sont des détenus de camp grecs. Il leur demande leur carte d'identité, et ils présentent leur identité avec le matricule qu'ils portent sur leur avant-bras. C'est comme cela qu'ils se sont sauvés.

LE PRÉSIDENT : Le reste est sans intérêt. Par où ils sont passés et comment ils sont revenus.

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Le costume qu'ils portent maintenant, c'est leur costume d'hiver, et dessous ils ont seulement une chemise.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Quel était leur travail ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Ils ont travaillé dans des mines de charbon.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Combien d'heures par jour ont-ils travaillé ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Dans les mines, ils ont travaillé huit heures et dans les centrales électriques, onze heures.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Comment les ont-ils nourris ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Leur nourriture était la suivante. Quand ils travaillaient dans les mines, ils leur donnaient un kilogramme de pain pour trois personnes. Chaque matin, ils leur donnaient un peu de margarine et un peu de *salam*. Le midi, ils leur donnaient de la soupe, de l'eau sans rien d'autre, s'ils y voyaient quelque morceau de pomme de terre, ils se réjouissaient. Et

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ,
DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

le rire là-bas était la seule joie. Dans le camp, il n'y avait pas d'eau potable. Le matin et le soir, ils leur donnaient un pichet pour cinq personnes, du café ou du thé. Et ils se les répartissaient équitablement avec des cuillères, pour que personne n'en prenne davantage. Mais ils ne leur donnaient pas d'eau. Ils se sont nourris de navets, puisque la pomme de terre était officiellement considérée comme une forme de nourriture.

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Y a-t-il eu des cas de décès ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Ils étaient très faibles et ils ne pouvaient pas marcher, mais grâce aux soldats russes libérateurs, ils ont pu se nourrir.

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : À son départ de Thessalonique, avait-il des sœurs et des frères et quel a été leur sort ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Lui, sa femme, un enfant, sa mère, deux frères avec des femmes et des enfants et deux sœurs. En tout, sa famille comprenait 31 membres.

LE PRESIDENT : Combien d'entre eux sont restés vivants ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Lui seul est resté vivant sur 31. Le chanceux – il a joué au 31.

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Sur les 60 000 personnes de Thessalonique, combien sont parvenues à se sauver ?

LE TRADUCTEUR [SOLOMON ARON BALI] : Il suppose que 500 au plus sont parvenues à se sauver d'une manière ou d'une autre. Parmi elles, il y avait une jeune fille qui, pendant leur détention dans le camp, tricotait un pullover pour un Allemand. Cette jeune fille, ils l'avaient fait monter dans une voiture pour l'envoyer dans les fours, mais, grâce à ce pullover, l'Allemand l'a fait redescendre et elle s'est sauvée.

[L'ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Quelle force armée assurait la sécurité du camp ?

[TÉMOIN M. KOEN :] Tous étaient des soldats SS.

LE TÉMOIGNAGE DE MENAHEM ISAAC COHEN, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ, DEVANT LA JUSTICE BULGARE EN MARS 1945

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : De quel âge ?

[TEMOIN M. KOEN :] Il y en avait qui étaient âgés, mais aussi des jeunes, qui avaient été blessés, amputés des doigts, paralysés avec des blessures aux jambes et à la tête.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : A-t-il vu les fours d'extermination ?

LE PRESIDENT : Il a dit hier qu'il avait vu les fours et qu'il avait senti l'odeur de la chair brûlée.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Ce numéro sur le vêtement du témoin correspond-il au numéro sur son bras ?

[LE] TRAD[UCTEUR] S [OLOMON ARON] BALI : C'est le même numéro, 123 960⁶⁹. Ce nombre se retrouve également sur le pantalon et sur la chemise. Ils étaient répartis par nation : les Grecs, les Français, les Belges et les autres. La différence était qu'au centre de l'étoile était inscrite la première lettre de la nation : pour les Polonais, la lettre « p », pour les Russes, la lettre « r », etc.

[L']ACCUS[ATEUR] PUB[LIC] M. RAHAMIMOV : Combien de personnes étaient dans la pièce où ils les empoisonnaient avec du gaz ?

[TEMOIN M. KOEN :] Dans chaque chambre de gazification, il y avait entre 1 500 et 2 000 personnes.

LE PRESIDENT : Les autres témoins de Thessalonique savent la même chose ; les interroger n'aurait donc aucun sens.

Après la guerre, Menahem Cohen épousa le 21 décembre 1947 une jeune femme, Fani, née en 1924. Tous deux émigrèrent aux États-Unis⁷⁰.

69 La mention de ce numéro est surprenante dans la mesure où Menahem Cohen a, la veille, montré le numéro inscrit sur son bras : N°. 114.258. On peut supposer que le témoin est parvenu à se procurer des vêtements ayant appartenu à un autre détenu.

70 L'auteure souhaite remercier Rika Benveniste pour avoir mis cette information à sa disposition.